

Message de la Commission rédactionnelle au Conseil général du 17 mai 2022

### **Règlement du Conseil général pour son approbation par le Conseil général**

---

Le 15 juin 2021, la commission de rédaction s'est mise au travail. Nous nous sommes rencontrés pour une dizaine de séances.

Nous avons débuté la rédaction de notre règlement en nous basant sur des règlements déjà existants, notamment celui de la ville de Fribourg, tout en tenant compte des spécificités de notre commune.

Un premier projet vous a été présenté en fin d'année passée et nous avons pu recevoir vos différentes remarques et propositions lors d'une séance avec les chefs de groupe et représentant des indépendants.

Au terme de son élaboration, le règlement a été soumis à la Préfecture et au Service des communes pour validation. Le préavis étant favorable, nous avons procédé aux corrections demandées. Ces modifications ont essentiellement porté sur la forme afin que notre règlement soit conforme à la législation actuellement en vigueur. Nous avons également intégré l'écriture inclusive en nous référant au « guide de technique législative ».

A toutes fins utiles, je précise que notre commission est diversifiée en genre et également représentative de tous les groupes et partis. Je remercie vivement mes collègues, Valérie Michel Dousse, Laurent Chatagny, Ludovic Egger, Jean-Pierre Häni et Bertrand Macheret pour leur implication, leur travail et la collégialité présente tout au long de notre mission. Je remercie également M. Nicolas Wolleb pour son soutien administratif.

Ce règlement avec son annexe no 1 concernant les indemnités est maintenant entre nos mains. Nous espérons qu'il sera un support utile pour le bon fonctionnement de notre Conseil Général.

Mais avant cela, il va être soumis à notre approbation. S'il est approuvé, cette décision sera soumise au référendum facultatif. La dernière étape sera l'approbation par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

Pour la commission rédactionnelle  
Véronique Chavaillaz